Rapport du bureau du Conseil général et du Conseil communal au Conseil général
concernant
la création d'une commission de fusion

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

1 Genèse

En date du 7 juin 2018, la commune d'Enges a invité les communes d'Hauterive, Saint-Blaise et La Tène pour une séance informelle intitulée "Perspectives de rapprochement intercommunal à l'Ouest de l'Entre-deux-Lacs". Le procès-verbal annexé au présent rapport relate les discussions de cette séance.

2 Prise d'acte du bureau du Conseil général et du Conseil communal

Le 2 juillet 2018, une séance de travail a été mise sur pied entre le bureau du Conseil général *in corpore*, le Conseil communal et l'administrateur communal.

La séance a débouché sur les constatations suivantes :

- Le bureau du Conseil général et le Conseil communal (ci-après : les intervenants), échaudés par les échecs successifs lors des deux dernières tentatives de fusion et bien qu'étant toujours favorables à une fusion, souhaitent se donner le temps de la réflexion.
- Les délais fixés dans le procès-verbal de la séance du 7 juin 2018 ne sont pas réalistes et trop ambitieux. Les intervenants constatent que certaines communes ont maintenu leurs commissions de fusion, ce qui n'est pas le cas pour La Tène, et que ces dernières ont déjà pu poursuivre l'analyse de la variante proposée lors de la séance du 7 juin 2018. Les intervenants constatent que ces délais ne peuvent être tenus, compte tenu de la volonté du Conseil communal de La Tène de ne pas vouloir s'arrêter à la seule étude de la variante de la Paroisse politique + (PP+), mais aussi par l'analyse d'autres variantes.
- La création d'une commission interpartis est souhaitée. Cette commission étudiera les conclusions établies dans le procès-verbal annexé et en fera part à la commune d'Enges. Dans l'idéal, cette commission sera nommée lors du Conseil général de septembre 2018 et elle ne pourra rendre ses conclusions qu'au plus tôt à fin décembre 2018. En outre, cette commission sera chargée d'étudier d'autres variables selon le slogan "une étape ou plusieurs".
- Toutes les parties s'entendent sur l'importance d'organiser rapidement un sondage de la population quant à un nouveau projet de fusion. La mise en place de ce sondage devra donc être la première action concrète de la commission de fusion.
- La composition de ladite commission sera la suivante : 3 membres de chaque parti ou mouvement siégeant au Conseil général et deux membres du Conseil communal. La présidence en reviendra à l'un des membres issus du Conseil général.

4 Conclusion

Le bureau du Législatif et le Conseil communal vous demandent donc d'accepter ce rapport et de désigner vos représentants au sein de cette commission. A l'issue du Conseil général du 20 septembre 2018, une date pour la séance constitutive de cette commission sera fixée.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

La Tène, le 27 août 2018

LE CONSEIL COMMUNAL
LE BUREAU DU CONSEIL GENERAL

Annexe : Procès-verbal de la séance du 7 juin 2018

Procès-verbal

7 juin 2018

Rencontre des communes d'Enges, d'Hauterive, de La Tène et de Saint-Blaise

Perspectives de rapprochement intercommunal à l'ouest de l'Entre-deux-Lacs

Présents/es selon tour de tables :

La Tène : Yannick Butin, président du Conseil communal, Heinz Hoffmann, Conseiller communal, Nadia Chassot, future présidente du Conseil général, Maurice Binggeli Conseiller communal, Jan Homberger, président du Conseil général, Manuel Carneiro Costa, Conseiller général,

Hauterive : Patrice Zürcher, président du Conseil général, Rocco Mauri, Conseiller général, François Barben Conseiller communal, Thomas Zeller, président du Conseil communal, Antonio Peluso, Conseiller communal, Jean Wenger Conseiller communal, Serge Rusillon administrateur.

Saint-Blaise : Claude Guinand, Conseiller communal, Jacques Rivier Conseiller communal, Caryl Beljean, Conseiller communal, Yves Ehret administrateur, Helene Eberhard, Conseillère générale, Julien Noyer, Conseiller communal, Olivier Thomann, président du Conseil général.

Enges : Gilles Christen, Conseiller général, Constanze Bonardo, Conseillère générale, Christophe Imbaud, Conseiller général, Thierry Adatte, président du Conseil général, Vanessa Renfer, Conseillère communale, Claude Borel, Conseiller communal, Isabelle Augsburger, Conseillère communale, Claude Gisiger, président du Conseil communal, Daniela Catalano, administratrice.

Excusés : M. Alain Jeanneret, Conseiller communal de St-Blaise, Yanick Boillod, administrateur de La Tène, Mme Martine Steiger Burgos, Conseillère communale d'Hauterive.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Claude Gisiger ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants. Il est ravi qu'autant de monde soit présent à cette rencontre. En effet, le sujet « fusion » tient réellement à cœur à la commune d'Enges vu les résultats obtenus lors des deux précédents projets de fusion.

Tous les participants sont invités à se présenter les uns après les autres (nom, prénom, fonction).

Claude Gisiger passe la parole au doyen de la séance, soit M. Claude Borel. Son message est intégralement repris ci-dessous.

Mesdames, Messieurs,

Indépendamment du fait que notre commune est la moins peuplée de l'E2L et que ses objectifs de fusion sont de ce fait plus impératifs qu'ailleurs, nous avons de bonnes raisons de relancer la discussion sur la solution Paroisse politique +. Tout d'abord, parce que c'est de là qu'est parti le processus de fusion de l'E2L. Il s'agissait d'une motion acceptée par les Conseils généraux d'Hauterive, Saint-Blaise, Marin et Enges en 2006 et demandant un rapprochement, voire une fusion desdites communes. C'est d'ailleurs pour cela que 3 de nos 4 Conseils généraux avaient souhaité confier à l'IDEAP une étude portant sur les avantages comparatifs des fusions GrandE2L et 2 x 4. C'est l'Est du district qui avait exigé de se limiter à la seule première variante. Après le retrait d'Hauterive et le refus populaire au Landeron, le Conseil général d'Enges avait demandé, par voie de motion, une nouvelle réflexion englobant aussi la solution 2 x 4. Le COPIL avait souhaité achever le processus de fusion, désormais à 6. Après l'échec des fusions à 8, puis à 7, puis à 6, il redevient raisonnable de parler de Paroisse + ! Rappelons que le 1er rapport du RUN mentionnait cette solution comme « moins ambitieuse, mais plus réaliste, car pragmatique »... Les 4 communes comptent plus de 11'000 habitants. Si vos communes décident aujourd'hui d'entrer en matière, il conviendrait d'éviter de recréer un immense bastringue avec de nouvelles études approfondies sur papier glacé ; ces études ont été faites et peuvent constituer une documentation de base utile, mais aujourd'hui il s'agirait avant tout de définir quelques grandes options politiques (fiscalité, politique du personnel, localisation des services, etc.). Par ailleurs, le COPIL devrait aussi englober au moins un représentant du CG par commune pour assurer une bonne liaison avec les législatifs. Enfin, a priori, il ne me semblerait pas très utile de lancer de larges pré- consultations populaires, car les votations ont démontré que l'idée d'une fusion n'était guère combattue en tant que telle, mais que la définition du périmètre de fusion et la notion de proximité gardaient leur importance ; or, après deux votations négatives, les variantes autres que Paroisse + sont plutôt limitées.

Claude Gisigier reprend la parole et demande si une autre commune a d'ores et déjà pris position par rapport au projet de fusion de La Paroisse +.

Au nom de l'exécutif laténien, Yannick Butin indique que l'idée de fusionner dans un délai court est plutôt combattue. L'exécutif estime qu'un projet à quatre n'est pas très ambitieux car il faut des ressources pour lancer ce projet. Le Conseil communal soutient des projets de plus grande envergure étant donné que les grandes communes fusionnées ont bien plus de poids vis-à-vis du canton.

Thomas Zeller, au nom du Conseil communal d'Hauterive et de la Commission de fusion, indique que sa commune est partante pour relancer un processus de fusion de La Paroisse politique +. A son sens, il faudrait au préalable consulter la population. Il estime que la population est sensible au thème de la fusion. Cette fusion pourrait rencontrer le plus facilement un consensus en termes de territoire et de population.

Pour Saint-Blaise, M. Guinand, indique que le thème de la fusion n'a pas beaucoup été abordé au sein du Conseil communal. Cependant, ce dernier serait partant pour cette fusion. A titre informatif, la commission de fusion vient d'être renommée mais aucune discussion formelle n'a été entreprise avec le législatif.

En ce qui concerne la commune d'Enges, cette dernière est vivement intéressée par une fusion. En effet, le Conseil communal s'estime tenu de poursuivre la volonté exprimée par les citoyens engeois lors des deux projets de fusion précédents. Aucune discussion n'a cependant été entreprise avec le législatif engeois.

Les représentants du législatif de la commune de La Tène estiment que cette fusion-là est une petite fusion.

Patrice Zürcher indique qu'à Hauterive, une commission de fusion a été constituée. Etant donné que la commune d'Hauterive soutenait plutôt le projet de fusion de La Paroisse politique +, le législatif pense que la population serait favorable à ce type de fusion.

Olivier Thomann rappelle qu'un projet de fusion est « lourd » et nécessite un fort investissement. Il estime que de relancer un projet de fusion est opportun mais la notion de timing est très importante. Il pense que de relancer le projet maintenant est prématuré ; il faut calmer les esprits vu l'échec tout récent des deux précédentes votations. Ce projet est viable et les communes doivent être soudées afin de faire valoir leurs droits.

Thierry Adatte ne peut pas se prononcer au nom du Conseil général d'Enges vu que ce dernier n'a pas abordé la question de la fusion. Cependant, il estime qu'il y aura vraisemblablement une adhésion du Conseil général d'Enges à ce projet. La commission de fusion devra aussi être recomposée à Enges. Gilles Christen pense que c'est relativement tôt pour relancer le projet de fusion mais pas du côté de la commune d'Enges car la population est consciente des difficultés de sa commune.

Olivier Thomann indique que des discussions informelles ont d'ores et déjà eu lieu à Saint-Blaise.

Julien Noyer signale que la commission de fusion sera certainement prête à se réunir si un projet concret est proposé.

Heinz Hoffmann rappelle que « tout va à Neuchâtel » et cite comme exemple les PC, les ambulances, bientôt l'état civil, les transports etc. En résumé, tout devient centralisé en région. Alors, il se questionne sur la pertinence de « faire des fusionnettes». Il estime qu'il serait plus pertinent de créer quelque chose de plus grand. Il est d'avis aussi que les citoyens sont fatigués de ces projets de fusion qui se sont tous soldés par des échecs.

Maurice Binggeli considère qu'il n'y a pas de vision politique. Il faudrait avoir un peu de courage et être visionnaire, en envisageant une région qui fonctionnerait autrement. Pour faire fonctionner une région, il faut que les domaines de l'eau, des transports, etc. soient fonctionnels en apportant pleine satisfaction aux citoyens. Il cite l'exemple de Lugano. Gérer une commune devient très compliqué et le travail du milicien a touché sa fin.

Antonio Peluso peine à comprendre les arguments de La Tène. Il ne comprend pas pourquoi la taille ne serait pas bonne (11'000 habitants) avec le projet de La Paroisse politique + alors que le 2ème projet de fusion recensait le même nombre d'habitants (E2L sans Le Landeron et Hauterive). Il ne comprend pas non plus pourquoi l'argument région est toujours d'actualité pour La Tène vu que les deux premiers projets de fusion étaient justement des projets « région ». Il estime qu'il faut y aller par étape. Avec 11'000 habitants, on ne peut pas considérer ce projet comme une fusionnette. Il rappelle que la fusion de La Paroisse politique + Enges avait déjà été proposée par le RUN car elle faisait sens et allait de soi. Au lieu de rester chacun de son côté, on pourrait se réunir et avoir un exécutif professionnel à temps partiel.

Rocco Mauri explique que le grand Lugano ne s'est pas fait du jour au lendemain comme on le connaît aujourd'hui. Il faut être visionnaire mais ceci nécessite de le faire par étape. C'est un processus qui ne s'est pas fait du jour au lendemain.

Maurice Binggeli pense qu'il faut changer la façon de voir. Pour la Tène, il y avait une peur de la grandeur. Pour que cela marche, il faut changer la manière de faire et voir plutôt par région. L'énergie dépensée doit être donnée à un projet de région et pas à une fusionnette.

Claude Guinand ne comprend pas les arguments de La Tène. Cette dernière a été invitée pour parler d'une fusion à 4 alors que La Tène, lors de la présente séance, essaie de vendre aux autres communes une fusion avec Neuchâtel.

Olivier Thomann revient sur la notion du timing. En effet, si le non l'emporte à nouveau dans l'urne on ne fusionnera pas avant 25 ans !

Jean Wenger rappelle que si ce projet de fusion aboutit, la nouvelle commune serait la 4ème commune du canton et qu'elle serait considérée comme une grande commune de Suisse. Pour y arriver, il faut y aller par étape ; c'est une nécessité. Il termine son intervention en indiquant que c'est lors de la prochaine législature que cette fusion pourrait s'effectuer.

Yanick Buttin répond à Claude Guinand que c'est aussi par respect et politesse que La Tène a accepté l'invitation de ce soir.

Patrice Zürcher est d'avis que les mentalités du canton ne sont pas si différentes des unes et des autres. Il estime que la population n'est pas encore prête à faire une grande fusion raison pour laquelle il faut procéder par étape et ce critère est indispensable pour pouvoir fusionner de manière plus large ultérieurement. Il cite l'exemple de la circonscription unique ; cela a pris du temps pour y arriver.

Antonio Peluso revient sur la crainte du timing d'Olivier Thomann. Il estime qu'il faudrait sonder la population afin de déterminer si cette dernière serait favorable à un projet de fusion de La Paroisse politique. Suite à cela, on pourrait rapidement signer une convention de fusion. En l'espace de deux ans, il serait possible d'aboutir à une nouvelle commune.

Claude Borel relate le sondage qui avait été fait à Enges avant le lancement du premier projet de fusion. Les trois solutions avaient été proposées (Entre-deux-Lacs, Nouveau Neuchâtel, Paroisse politique) et sondées auprès de toute la population. Il ne comprend

pas l'utilité d'avoir des communes plus grandes que celle envisagée par La Paroisse politique + car autrement cela ne servirait plus à grand-chose d'avoir encore des communes. L'objectif de fusionner à la fin de la législature est réalisable car il est possible de réutiliser la documentation qui a d'ores et déjà été faite pour les deux premiers projets de fusion.

Jacques Rivier rappelle que du côté de notre canton aucun projet de fusion n'a abouti alors que du côté ouest de nombreuses communes ont déjà fusionné. Il est indispensable de passer par des étapes intermédiaires. Les syndicats ont déjà une fonction régionale et engendrent une certaine perte d'autonomie pour les communes membres.

Thomas Zeller est d'avis que la population suisse apprécie les avantages de la proximité, qu'elle est pragmatique et n'aime pas prendre trop de risques.

Jacques Rivier, donnant son avis personnel, est persuadé que l'échec des deux premiers projets de fusion était dû au fait qu'il n'y avait pas de projet pour la population. C'était uniquement une fusion administrative. Il faut proposer un projet de société (mobilité douce) à la population pour que le prochain projet se solde par un succès. Les territoires sont proches ; il est ainsi facile de proposer des projets.

François Barben estime qu'il faut passer par étape.

Julien Noyer pense que le temps à disposition doit servir à une vision pour fusionner à 2030. Il faut comprendre pourquoi les projets n'ont pas passé. Pour que le projet se concrétise, il faut que les participants au projet aient une vision commune. Avec les deux premiers projets, il manquait une vision pour la population.

Olivier Thomann partage l'avis d'avoir une vision commune et acquiesce à l'avis que lors des deux précédents projets il manquait une vision sur le long terme. Il faut créer un projet de société et voir sur le long terme.

Maurice Binggeli indique qu'il faut intégrer les gens car tant que cela ne sera pas fait aucun projet de fusion n'aboutira.

Antonio Peluso pense que la notion de vision est un concept que La Confédération peut se permettre mais il ne voit pas comment nos 4-5 communes individuelles peuvent avoir une vision commune avant d'embrayer un processus de fusion. Cette notion pourra se développer lorsque ces communes formeront une seule entité.

Rocco Mauri indique que la commission de fusion d'Hauterive a déjà fait du travail dans le sens du « porte à porte ». Il faut effectivement donner à la population une vision sur du long terme. Mais avant cela, il faut passer par une étape. Ce qui a fait capoter les premiers projets c'est un manque de communication à l'égard de la population.

Olivier Thomann estime qu'il faut aussi avoir une vision commune en termes d'aménagement de territoire.

Claude Gisiger résume les deux thèmes qui sont avancés par les participants. La Tène souhaite un projet régional en changeant de paradigme alors que les trois autres communes estiment que le projet de fusion de La Paroisse politique + n'est pas contradictoire par rapport à un projet régional. C'est un premier pas dans le même sens

que l'on connaît le Lugano actuel. En faisant ce premier pas, cela n'empêche pas d'avoir une vision sur le long terme. Les deux positions ne sont pas incompatibles. C'est peut-être juste une question de timing qui diverge.

Claude Gisiger constate que trois communes sont d'accord d'avancer par étape mais il souhaite savoir, de la part de La Tène, si cette notion d'étape est incompatible avec le projet régional que soutient et défend la commune laténienne.

Yannick Butin, sur demande, répond personnellement que si des visions à plus long terme peuvent être réfléchies en même temps que le projet de La Paroisse politique + ; pourquoi pas ?

Maurice Binggeli répond qu'il faut visionner le futur pour y arriver. Il faut arriver à communiquer à la population que le village c'est son village. Il faut changer la pensée de la population avec une vision future. Il ne faut pas se lancer dans ce projet sans aucune vision.

Claude Borel estime que cette vision ne sera pas trouvée si facilement et est d'avis que ces réflexions prendront trop de temps pour le Conseil communal d'Enges tout en rappelant que son exécutif n'est déjà plus que composé de quatre membres. La réflexion doit avancer à un certain rythme.

Antonio Peluso, s'excusant auprès de la commune hôte, demande à la commune de Saint-Blaise si cette dernière ne serait pas d'ores et déjà prête de fusionner avec la commune d'Enges vu ses problèmes de gestion.

Julien Noyer répond que chaque commune doit avoir sa propre vision. Et ce n'est pas par solidarité que l'on doit fusionner.

Heinz Hofmann rappelle que le timing est important. Pourquoi est-ce que la commune d'Enges ne fusionnerait-elle donc pas avec St-Blaise si la commune d'Enges est autant dans le besoin ? Il faut se prendre le temps d'avoir cette vision. Beaucoup de choses ont changé et évolué depuis deux ans raison pour laquelle il faut sonder le peuple.

Claude Guinand indique que la vision a déjà été mentionnée dans les différents rapports des deux premiers projets. La situation financière de La Tène a peut-être fait peur.

Isabelle Augsburger donne réponse à Antonio Peluso et dit que la commune d'Enges certes a fait cette démarche pour que cette rencontre ait lieu mais qu'elle ne souhaite pas fusionner avec n'importe qui. Elle remercie la commune d'Hauterive d'avoir cette pensée de pitié pour la commune d'Enges. Elle ajoute qu'il faut faire attention à la communication et qu'il faudra expliquer à la population quelles sont les bonnes raisons de fusionner (expliquer les avantages à une fusion en communiquant).

Claude Gisiger compare les communes de l'ouest (qui se sont d'ores et déjà regroupées) avec l'E2L qui a de la peine à se mettre d'accord. Il est d'avis qu'il faut se regrouper par rapport aux grappes qui se sont formées à l'ouest car elles commencent à bien s'entendre, notamment, avec Neuchâtel et le gouvernement cantonal.

Maurice Binggeli pense que lors des deux premiers projets de fusion qu'il y avait une vision technique (impôts, territoire, ...) mais que la population n'a jamais été intégrée

dans les projets. Il faut vendre du concret à la population tout en l'incluant dans cette démarche.

Claude Borel avait souhaité l'inclusion des législatifs dans les processus de discussion. Mais cet aspect-là avait été mis sous la pile. Il faut élargir le cercle de la discussion et y inclure les législatifs.

M. Thomann souhaite que la communication soit professionnelle et que le projet soit piloté par des personnes charismatiques.

Claude Gisiger résume les deux positions soit celle de la commune de La Tène avec un projet régional et celle des trois autres communes qui souhaitent lancer le projet de fusion de La Paroisse politique +.

Maurice Binggeli soutient qu'il faut avoir une pensée régionale.

Rocco Mauri estime que les quatre communes disent la même chose mais que pour y arriver il faut passer par étape tout en communiquant correctement.

Antonio Peluso dit que pour que la population adhère à un projet il faut avoir des fondations solides.

Finalement, il est décidé que chaque commune :

1. prenne position par rapport à un projet de fusion de La Paroisse politique + Enges,
2. détermine une vision à 2030 ,
3. présente le présent procès-verbal à son exécutif, législatif voire commission de fusion,
4. détermine sa position jusqu'à fin septembre 2018,
5. sera invitée, par la commune d'Enges, pour débattre des résultats aux points susmentionnés en octobre 2018.

Les remarques suivantes sont encore formulées :

- La Tène estime qu'il faudrait faire au préalable un sondage auprès de la population. Saint-Blaise attire l'attention sur la manière de mener un sondage et de le dépouiller.
- Hauterive souhaite que les communes échangent leurs visions car cet échange manque actuellement.

Claude Gisiger remercie les participants et clôture la séance en les invitant à partager le verre de l'amitié.

Fin de séance 22h00.

Claude Gisiger	Daniela Catalano
Président de la commune d'Enges	Administratrice communale

Demande de modification :

Prise de position après séance

Demande de modification du PV qui nécessite l'aval d'une autre commune ayant déjà validé le PV

Commune de St-Blaise (mail du 04.07.2018):

Dans sa séance hebdomadaire du lundi 2 juillet, notre Exécutif a émis les remarques suivantes quant aux conclusions du PV :

- *Il n'adhère pas à ces dernières arguant du fait que le calendrier fixé jusqu'à fin septembre de cette année pour déterminer sa position est beaucoup trop serré pour mener les débats dans le bon ordre.*
- *Le PV définitif sera présenté à la Commission ad-hoc (Commission de Fusion) afin qu'elle détermine sa position (politique, sondage etc.)*
- *Le débat prévu en octobre 2018 est donc prématuré.*

Commune de La Tène (mail du 10.07.18)

Au nom du Conseil communal de La Tène, nous accusons réception du procès-verbal de la séance du 7 juin 2018 que nous validons, ceci sous réserve du point 4 des décisions finales, à savoir la détermination d'une position jusqu'à fin septembre.

En effet, d'entente avec le bureau de notre Législatif, que nous avons rencontré début juillet, il a été décidé qu'un rapport sera soumis à notre plénum le 20 septembre, ceci pour recréer une commission de fusion, laquelle aura pour mission d'émettre à l'attention du Législatif un préavis sur le projet PP+.

Pour cette raison, nous ne serons très vraisemblablement pas en mesure de communiquer une détermination dans le délai mentionné ci-dessus. Nous participerons par contre volontiers à la séance d'octobre.

Commune d'Hauterive (mail du 12.07.18)

Page 6 – 6ème paragraphe – intervention de M. Antonio Peluso – plutôt que « …demande à la Commune de Saint-Blaise si cette dernière ne serait pas d'ores et déjà prête à fusionner avec la Commune d'Enges vu ses problèmes de gestion», il fallait entendre l'ensemble des 3 autres communes et non pas seulement celle de Saint-Blaise.

Page 7 – dans les remarques – 1ère phrase – la volonté de la Commune d'Hauterive était de procéder à un sondage au niveau de la population dans les 4 communes. Ces propos sont attribués à la Commune de La Tène….c'est possible qu'ils aient également demandé à ce que ce soit le cas. A voir. Et par la force des choses, dans la 2ème phrase, la Commune d'Hauterive souhaitait donc que les communes échangent leurs visions après avoir consulté la population. Voir phrase précédente.